

De la question d'Orient à la poudrière balkanique

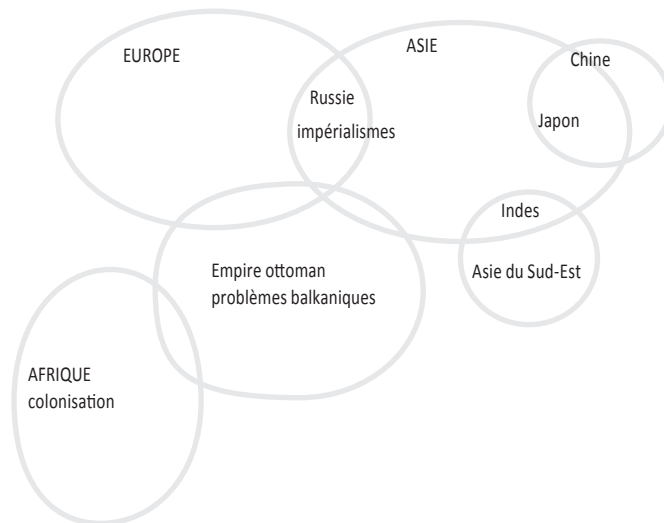
1

Elle occupe tout le XIX^e siècle, mais évolue dans l'espace et les manifestations, pour se concentrer à partir de 1900 dans l'espace balkanique qui mérite alors le surnom de « poudrière », à tel point qu'il est le point de départ d'une guerre européenne puis mondiale.

1. Les raisons et les facteurs

L'Empire ottoman est déjà surnommé en début du siècle « l'Homme malade de l'Europe ». Dans un empire qui s'étend théoriquement du Maghreb à la Perse, englobant l'Asie Mineure et les Balkans (depuis le XV^e siècle), il est miné par des problèmes internes et le sultan n'a plus guère qu'un pouvoir théorique sur ses vassaux les plus éloignés.

 **PRINCIPALES AIRES DE RELATIONS INTERNATIONALES, ENTRE PAYS EUROPÉENS ET PAR EXPANSION IMPÉRIALISTE**



2. Trois points concernant plus précisément les Européens

- La situation des populations chrétiennes, moins dans le Proche-Orient, à cette période, que dans les Balkans peuplés de catholiques et surtout d'orthodoxes. Pas plus que pour les autres minorités nationales, le Congrès de Vienne n'a pris en compte leurs souhaits. Mais pour des raisons plus « personnelles » Russie et Autriche vont s'y intéresser de plus en plus ;
- les terres éloignées sont un champ possible d'expansion : l'Algérie en 1830, l'influence française en Égypte après l'expédition de Bonaparte se heurtent au souci britannique de contrôler la Méditerranée et aux désirs de la jeune Italie de trouver des colonies de peuplement (Tunisie pour la France, Tripolitaine pour l'Italie) ;

- les détroits : passage obligé de l'Europe à l'Asie mais surtout de la mer Noire à la Méditerranée : pour les Russes privés de mer libre, c'est presque une « idée fixe ». Mais là encore, le Royaume-Uni s'oppose à tout bouleversement du statu quo.

C'est donc autour de ces 3 centres que les Européens les plus concernés : France, Royaume-Uni, Autriche et Russie soutiennent plus ou moins, ou pas, les aspirations des peuples opprimés des Balkans.

À ces motifs politiques s'ajoutent des motifs économiques, surtout dans le dernier tiers du siècle : Français et Anglais sont majoritaires dans la dette ottomane ; ils ne tiennent pas à voir l'empire disparaître, même si les Anglais finissent par admettre que l'on ne pourra pas éviter un éclatement de l'empire. En 1898 Guillaume II, poussé par les milieux d'affaires allemands, vient jouer les trouble-fête en obtenant la construction du Bagdad-Bahn.

Rappelons ici les principales dates de la question d'Orient.



Ouvert dès octobre 1814, après la première abdication de Napoléon I et le 1^{er} traité de Paris, le congrès, prévu dans ce traité, qui se tient à Vienne jusqu'en juin 1815, doit redessiner la carte de l'Europe en répondant à deux soucis essentiels : maintenir l'équilibre européen et l'Ancien Régime. Il ne s'agit donc pas d'un simple retour en arrière mais de la mise en place d'un nouveau « système » permettant de lutter efficacement contre toute nouvelle velléité française et contre les mouvements libéraux suscités par les événements révolutionnaires et l'occupation napoléonienne.

rappel chronologique

6 avril 1814 : abdication de Napoléon I
30 mai 1814 : 1^{er} traité de Paris
Octobre 1814 : ouverture du Congrès à Vienne
Mars-juin 1815 : les Cent Jours
9 juin 1815 : acte final du Congrès de Vienne
22 juin 1815 : deuxième abdication de Napoléon (retour de Louis XVIII)
Novembre 1815 : 2^e traité de Paris

1. Pourquoi un congrès ?

Dès la première chute de Napoléon et donc la disparition pour l'Europe de la domination française, deux évidences : il faut ouvrir un congrès pour redessiner une carte bouleversée par les événements de ces quinze dernières années et Vienne est le lieu « idéal », par sa position géographique et le rôle de l'Autriche. Napoléon en trouble le déroulement pendant les Cent Jours, mais Waterloo et le retour de Louis XVIII permettent aux vainqueurs d'imposer leurs vues à l'ensemble des pays européens. Le Congrès ne fait pas que danser...

Seuls les 4 vainqueurs prennent les décisions.

Il n'y a pas de réunions plénières, alors que plus de 140 États ont été invités (et somptueusement reçus par une Cour viennoise qui multiplie les réjouissances de toutes sortes). Même la France de Louis XVIII, représentée par Talleyrand, y participe. Mais si celui-ci parvient à s'immiscer dans les premières discussions, en profitant des rivalités d'intérêts, le retour de Napoléon lui ôte toute possibilité d'agir et résout les coalisés. L'Acte final du Congrès, le 9 juin 1815, n'est que l'expression des volontés autrichienne, anglaise, russe et prussienne.

2. Les idées : l'équilibre européen et le retour de l'absolutisme

L'absolutisme et l'ordre établi : seuls quelques pays dotés plus ou moins récemment de constitutions les conservent (Angleterre, France, Pays-Bas, Suisse...). Partout les grands propriétaires retrouvent leur pouvoir (le servage subsiste en Russie et en Autriche) et le conservatisme domine.

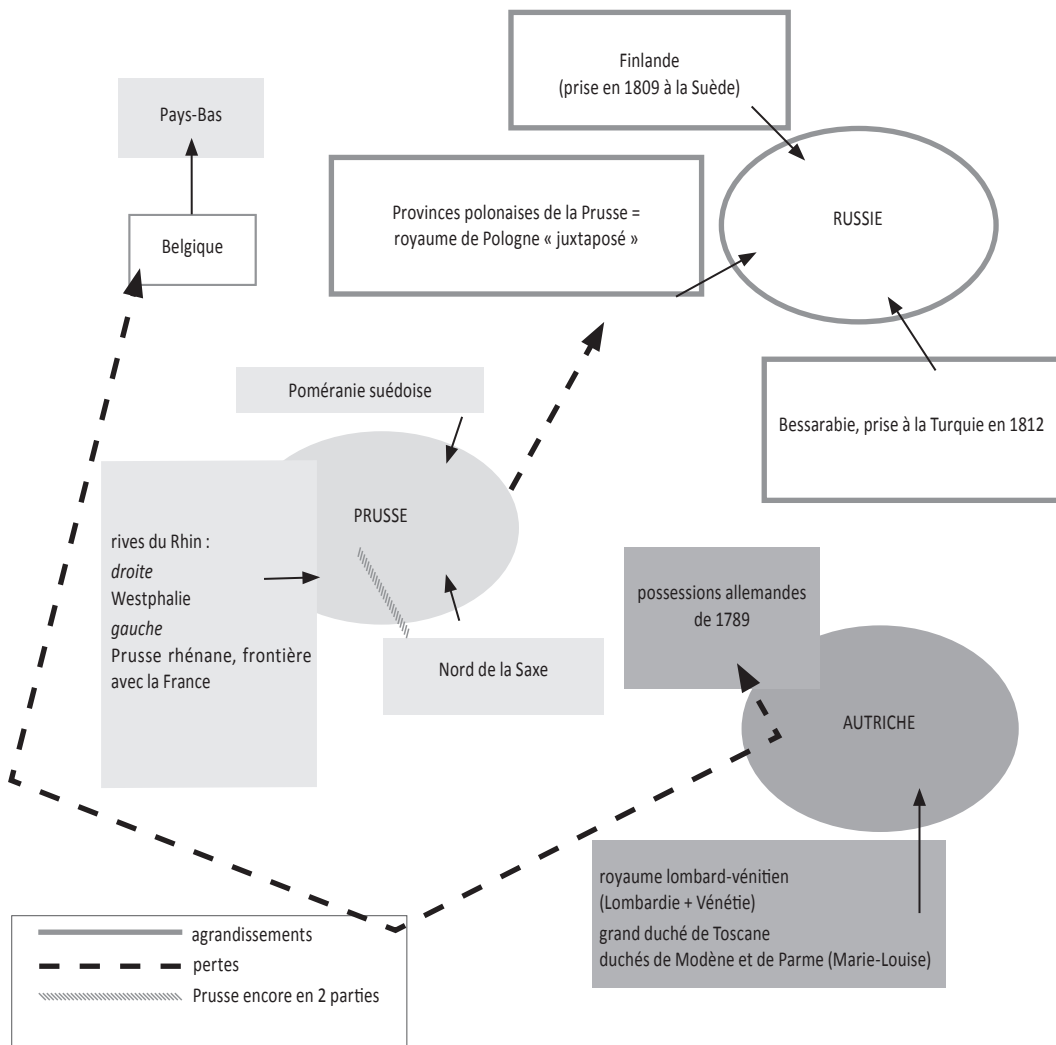
L'équilibre européen : ne plus laisser une puissance dominer les autres est un des principes fondamentaux du siècle qui s'ouvre. Il est fondamental chez les Anglais. L'équilibre européen leur laisse les mains libres pour assurer leur propre domination sur les mers.

Les traités de Paris : pour l'heure, l'équilibre européen supposait de neutraliser la France, en l'empêchant de prendre sa revanche ; le 2^e traité de Paris, du 20 novembre 1815 durcit les conditions du 1^{er}, après l'alerte des Cent Jours : la France perd tous les territoires conquis depuis 1792, y compris cette fois les positions fortifiées du nord-est et la Savoie. Elle ne conserve qu'Avignon et le comtat Venaissin (ancienne possession pontificale unie à la France en 1792 après plébiscite), doit payer de lourdes indemnités de guerre et accepter une occupation militaire de 3 à 5 ans. Elle cède aussi l'île de France qui devient l'île Maurice à l'Angleterre.

Une volonté qui n'empêche pas de chercher à s'agrandir en se partageant, de plus ou moins bon gré, les dépouilles de l'Empire français. C'est un privilège réservé essentiellement aux Grands.

3. Annexions et échanges

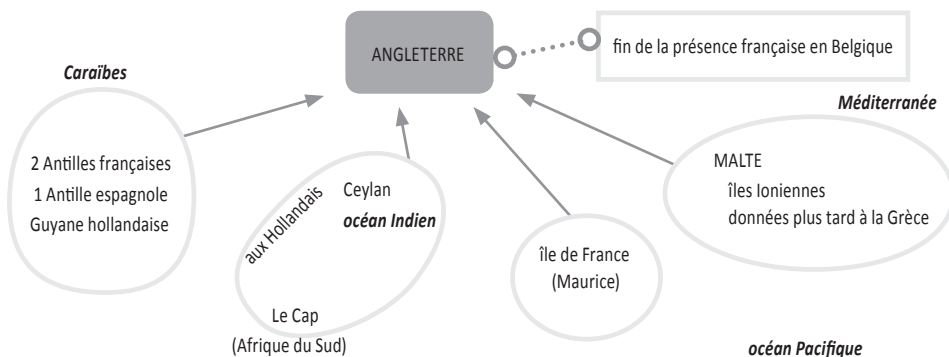
POUR LES GRANDS VAINQUEURS



- **La Prusse**, qui a cédé une bonne partie de ses terres polonaises, s'agrandit vers le Nord (Poméranie suédoise), vers le Sud (nord de la Saxe) et à l'Ouest, de part et d'autre du Rhin, avec la Westphalie sur la rive droite et la Prusse rhénane sur la rive gauche, ce qui lui donne une frontière avec la France. Son point faible : elle reste divisée en deux parties, séparées par un couloir d'États allemands, qui ne tiennent pas forcément à tomber sous sa domination ;
- **L'Autriche** perd ses terres allemandes de 1789 (et la Belgique), mais retrouve une situation prépondérante en Italie du Nord, entre la Lombardie (le Milanais) et la Vénétie fusionnées en un royaume lombard-vénitien et des duchés (Toscane, Parme, Modène) gouvernés directement ou indirectement par des princes autrichiens. Marie-Louise, ex-impératrice des Français retrouve sa place dans la dynastie des Habsbourg en devenant duchesse de Parme. (Tandis que son fils, resté à Vienne, perd son titre de roi de Rome pour celui de duc de Reichstadt, ne restant Napoléon II que dans la mémoire des bonapartistes.) Cette extension italienne ouvre les portes de la Méditerranée mais accentue le caractère multinational de l'empire ;
- quant à la Russie, outre la Finlande et la Bessarabie, elle s'étend vers l'Ouest avec un nouveau « Royaume de Pologne » créé en grande partie sur les anciennes possessions polonaises de la Prusse et pour le moment « juxtaposé » à la Russie mais dont le tsar est le souverain ;
- (l'acquisition de la Finlande a entraîné par ailleurs un jeu de compensations dans les pays scandinaves : la Suède reçoit la Norvège ôtée au Danemark, qui reçoit le duché de Holstein, qui s'ajoute au Slegvig) ;
- **L'Angleterre** : « un cas à part ». Sur le continent rien ne l'intéresse vraiment en matière de territoire, en dehors du Hanovre rendu au souverain britannique (dynastie*). Mais l'éviction de la France de la Belgique et un équilibre européen durable servent son ambition de suprématie maritime. Et ce qu'elle obtient va dans ce sens : Le Cap, la Guyane hollandaise mais surtout des îles et des archipels qui sont autant de points stratégiques et de « relais » sur les routes océaniques. Notamment Malte (elle rendra plus tard les îles Ioniennes à la Grèce), qui complète Gibraltar pour contrôler la Méditerranée.

mot-clé

Dynastie : depuis 1714, les rois de « Grande-Bretagne » appartiennent à la famille de Hanovre. George III, premier monarque du Royaume-Uni après l'union des deux royaumes de Grande-Bretagne et d'Irlande règne jusqu'en 1820. La dynastie des Hanovre disparaît à l'arrivée sur le trône de la reine Victoria, du fait de la loi salique. Royaume-Uni et Hanovre sont désormais séparés.



Et pour les autres

Les territoires les plus touchés par les modifications, en dehors des pays scandinaves et du grand-duché de Varsovie qui a fait long feu, sont les États allemands et italiens.

- L'Italie reste une « expression géographique » selon la formule de Metternich. Aux territoires sous domination autrichienne s'ajoutent les États du Pape reconstitués et un royaume de Naples redonné à la branche cadette des Bourbons ;
- en « Allemagne ». Si on ne revient pas sur la simplification napoléonienne, elle ne forme pas non plus, et de loin, une entité. Certes le nombre des États est tombé de 860 à 39 et on ne rétablit pas les États de l'église. (Il subsiste des villes libres : Brème, Hambourg, Francfort sur le Main, Lübeck.) Mais en dehors de la Prusse, on compte peu d'États d'importance : la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et la partie allemande qui reste à l'Autriche. Celle-ci dirige par ailleurs la Confédération germanique, union très lâche de tous ces États, puisque l'empereur en préside la Diète qui siège à Francfort. (Le « Saint Empire germanique » ayant officiellement disparu.)

mots-clés

L'Allemagne : terme utilisé par commodité pour désigner l'ensemble des États et territoires allemands, n'est pas un État en soi avant 1871.

Diète : assemblée représentative des 39 États.

4. Menaces libérales et éveil des nationalités

Ou « conséquences à long terme de l'occupation française ».

Aux yeux des souverains alliés, même l'empire autoritaire de Napoléon est synonyme d'idées révolutionnaires. (Pour Metternich, l'empereur français n'était d'ailleurs qu'un « Robespierre à cheval » !).

L'occupation française, même là où elle fut bien accueillie, justement pour les idées qu'elle portait, a déclenché par sa lourdeur (impôts, réquisitions, mobilisation), un éveil ou un réveil patriotique et celui d'une conscience « nationale » à l'origine des « mouvements de nationalités » qui sont la marque des deux premiers tiers du XIX^e siècle.

Elle a aussi apporté et appliqué, plus ou moins selon les régions et le statut qui leur est attribué, les idées « libérales » : libertés fondamentales, codes de lois, administration plus efficace, disparition des régimes féodaux, constitutions.

Il est donc urgent de rétablir l'Ordre (d'avant) et d'assurer son maintien.

5. Le rétablissement de l'Ordre

Retour de l'absolutisme

Dès 1813, Ferdinand VII rétablit l'Ancien Régime en Espagne. Ailleurs, l'absolutisme redevient la règle, sauf dans quelques pays qui maintiennent une Constitution plus ou moins libérale : l'Angleterre, mais elle « pionnière » en la matière, la France (la Charte de la Restauration), la Suisse ou les Pays-Bas (qui furent départements français). En Prusse, en Russie, en Autriche, l'aristocratie terrienne reprend le pouvoir, soutenue par les piliers traditionnels, armée et clergé.

Pour le tsar, c'est une mission divine que de maintenir un Ordre voulu par la Providence et la « Sainte-Alliance » qu'il propose a un côté mystique qui surprend quelque peu les chancelleries européennes.

Les alliances

Septembre 1813 : la Sainte-Alliance est signée par la Russie, la Prusse et l'Autriche, sur proposition du tsar au « nom de la très sainte et indivisible Trinité » ; avec un appel à la « fraternité des souverains chrétiens de toutes confessions ». Le côté mystique du texte diplomatique n'est guère pris au sérieux mais les signataires, comme leurs alliés sont d'accord sur la nécessité de s'unir pour faire front devant les menaces libérales ou les revendications nationales (qui vont parfois de paire).

20 novembre 1815 : le Pacte signé cette fois par tous les alliés est beaucoup plus « sérieux ». S'il s'agit d'abord de se protéger contre un retour en France d'idées révolutionnaires offensives, il doit aussi empêcher l'extension de tout mouvement de cette nature, mais en « interne ». Le tsar, plus pragmatique cette fois, propose d'ailleurs la réunion de Congrès, permettant de faire le point sur la situation et d'agir en conséquence.

Ces mesures peuvent-elles être vraiment efficaces, à long terme surtout, alors qu'elles ne peuvent empêcher la persistance d'idées qu'elles souhaitent « effacer » ?

infos en +

- Un Congrès pour redessiner l'Europe après la chute de Napoléon ;
- des décisions prises par les grands vainqueurs : Angleterre, Prusse, Autriche, Russie ;
- 2 idées prédominantes : préserver l'absolutisme et l'équilibre européen ;
- ignorance des aspirations libérales et nationales ;
- formation de la Ste-Alliance (Prusse, Russie, Autriche) et Pacte entre puissances conservatrices ;
- question : est-ce durable ?

portrait

Clément de Metternich, 1773-1859

Né en 1773 à Coblenz dans une famille de la moyenne noblesse catholique, passée au service de l'empereur d'Autriche, confronté dès 1789 à la Révolution française à Strasbourg où il fait ses études, Clément de Metternich a acquis, à 20 ans, les idées politiques qui seront celles de toute sa vie : la nécessité de défendre les principes de l'Ancien Régime et les souverains légitimes, contre les idées libérales ou les aspirations nationales.

Ambassadeur à Paris de 1806 à 1809, il est nommé chancelier et chargé des Affaires étrangères par l'empereur François I^{er} après Wagram, qui a prouvé la justesse de ses vues sur l'équilibre des forces et la nécessité de composer avec Napoléon, considéré comme un « révolutionnaire », jusqu'à ce que la situation soit favorable à la restauration de la puissance autrichienne. Y compris en encourageant le mariage de Marie-Louise en 1810 et la participation à la campagne de Russie. Mais la retraite de Russie est le « signal » attendu. À la bataille de Leipzig en 1813 et lors de la campagne de France, l'Autriche est aux côtés de la Prusse et de la Russie. Metternich se serait satisfait d'une régence de Marie-Louise qui mettrait la France sous tutelle autrichienne, mais il se range finalement à l'avis que seule la Restauration des Bourbons peut garantir une paix à long terme. « Meneur de jeu » au Congrès de Vienne, il travaille à l'équilibre européen et à la consolidation de l'absolutisme face aux idées libérales ou aux premières aspirations nationales. Il devient le symbole et le garant de cette politique pendant le premier tiers du XIX^e siècle, en s'appuyant sur la Triple Alliance proposée par le tsar et la politique des Congrès. Mais s'il peut réprimer les mouvements de 1830, directement ou indirectement, en Europe centrale, il ne peut empêcher l'indépendance de la Grèce et de la Belgique et l'avancée des idées libérales en Europe de l'Ouest. L'isolationnisme anglais, l'arrivée de Louis-Philippe, la mort de François I^{er} et l'hostilité des archiducs autrichiens, mais aussi sa rigidité politique sont quelques-unes des raisons qui expliquent sa chute en 1848

